CHAMPIONNATS DE FRANCE DE COURSE EN MONTAGNE

1. IMPLANTATION

Date dimanche 3 juin 2018

Lieu : Arrens Marsous (65) OCC

Horaire :

- 8h45 Championnats de France Juniors féminines + cadets/cadettes + open populaire jeune
- 09h00 Championnats de France espoirs, seniors, masters féminins, et open féminins
- 09h00 Championnats de France et juniors masculins, et open juniors masculins
- 10h30 Championnats de France à partir masculins à partir des espoirs, et open masculins à partir des espoirs

2. TITRES DECERNES :

- Champion de France Homme Elite TC
- Championne de France Femme Elite TC
- Champion de France Cadet homme et Cadette
- Champion de France Junior homme et femme
- Champion de France Espoir homme et femme
- Champions de France Masters Hommes : M1, M2, M3, M4
- Championnes de France Masters Femmes : M1, M2, M3, M4
- Champion de France masculine par équipe toutes catégorie : addition des places des 4 premiers athlètes d'un même club
- Champion de France par équipe masculine Master : addition des places des 4 premiers athlètes d'un même club
- Champion de France par équipe féminine : addition des 3 premières athlètes d'un même club
- Champion de France par équipe féminine Master : addition des 3 premières athlètes vétéranes d'un même club

Le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1. des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à : 1.

3. PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS : épreuve ouverte.

Seront considérés comme ayant participé aux Championnats de France de Courses en Montagne, tous les athlètes qui remplissent les conditions suivantes :

- être licencié compétition dans un club FFA pour la saison en cours
- terminer dans un temps inférieur à 300 % du temps du vainqueur de la course.

4. ENGAGEMENTS :

Par internet :
Date limite des inscriptions par internet : 30 mai 2018 à 23h59
sur le site : http://www.pb-organisation.com

5. **SAS ELITE :**

Uniquement pour les courses Elite Hommes et Elite Femmes.
Ont accès au SAS élite:

- Les 20 premiers hommes et les 15 premières femmes du classement scratch du championnat de France N-1
- Les 4 premiers et premières juniors au championnat de France N-1
- Les 10 premiers et premières du challenge montagne N-1
- Sur proposition de la DTN

6 MAILLOT- PORT DU DOSSARD

- Le port du maillot du club est obligatoire pour les athlètes participant aux Championnats de France.

- Le port des 2 dossards, le numéro sur la poitrine et la catégorie dans le dos, devra être respecté suivant le règlement des compétitions nationales.

7 RENSEIGNEMENTS :

Fédération Française d'Athlétisme 33 Avenue Pierre de Courbertin 5640 Paris Cedex Tél 01 53 80 70 00 Email : cnchs@athle.fr	Esclops d'Azun 4 rue de la Gourgoutière 65400 Arrens-Marsous Tel 06.79.64.48.85 / 06.64.37.10.15 Email : esclops.dazun@gmail.com